

TABLE RONDE 3

« Laïcité, sécularité et international »

Animation, présentation : Christiane KUTTEN, ex-Adjointe à la Maire de Reims, membre du bureau de l'ADF et d'ECVF, Arlette Zilberg, ex-adjointe au maire du 20ème arrondissement de Paris et membre de l'ADF

- *Hélène CONWAY-MOURET, Sénatrice des Français établis hors de France, vice-présidente de la délégation sénatoriale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, ancienne Ministre*

- *Shoukria HAÏDAR, présidente de NEGAR-Soutien aux femmes d'Afghanistan, Prix du collectif « Laïcité République 2014 »*

- *Fatima LALEM, sociologue, Vice-présidente d'ECVF*

- *Annie SUGIER, Présidente de la Ligue du droit international des femmes, Vice-présidente de la CLEF*

Christiane KUTTEN

Je donne d'entrée la parole à **Hélène Conway-Mouret** qui doit nous quitter très vite.

Hélène CONWAY- MOURET

Bonjour à toutes et tous,

Je crois que, plus que jamais, il est important aujourd'hui de faire entendre la voix forte des pères fondateurs de la loi de 1905, à savoir **Aristide Briand** et **Jean Jaurès**. C'est une voix dont on a besoin, aujourd'hui, contre la haine et contre la division.

La laïcité, pour moi et pour vous, fait partie de notre identité. Nous avons une identité laïque, c'est un des piliers de notre République. Certains sondages sur le sujet – tous ne sont pas forcément vrais - indiquent quand même certaines influences. Un récent sondage a dit que 75 % des Français étaient inquiets sur le sujet de la laïcité. 75 %, c'est quand même une grande majorité des Français !

Alors, pourquoi sont-ils inquiets ? On s'est posé la question et je pense qu'il y a une raison principale. C'est que la laïcité aujourd'hui est attaquée à la fois par l'extrême-droite et la droite – une droite dure, une droite conservatrice – qui contestent aujourd'hui l'égalité des religions et le libre exercice du culte et puis, d'un autre côté, la laïcité est aussi attaquée par des groupes religieux.

Des fidèles, des religieux radicalisés ont de plus en plus de visibilité et d'influence et demandent que les règles religieuses soient insérées dans la vie sociale. Entre les prières de rue de Civitas et les appels de certains à la solution de la charia, je crois qu'on a à faire à une radicalisation de la religion de plus en plus audible, de plus en plus visible dans une société connectée, où l'on n'est pas toujours préparé aux images que l'on peut voir et aux paroles que l'on peut entendre.

Les Français se trouvent donc attaqués eux-mêmes dans cette identité laïque dont je parlais il y a un instant, ce qui suscite chez certains parfois des crispations. On voit

par exemple une crispation sur une question qui peut paraître assez vaine comme la longueur des jupes récemment. Ça va jusque-là !

Nous assistons aussi malheureusement à l'entrée dans le débat politique d'une déstabilisation des fondamentaux de la République par la voix de **Marine Le Pen**, qui a voulu aussi récupérer la laïcité comme elle avait récupéré il y a quelque temps de cela, rappelez-vous, les symboles de la France. Le Front National arborait le drapeau tricolore, s'était approprié La Marseillaise comme s'il était le seul parti. Ces symboles n'appartiennent pas au Front National et la laïcité lui appartient encore moins.

Cette extrême droite veut nous faire croire au mythe d'une France chrétienne et d'un islam barbare. C'est ça le discours aujourd'hui. Je pense donc qu'il est essentiel pour nous de rappeler que la laïcité, c'est bien l'égalité des religions qui assure l'égalité des citoyens, et par l'égalité des citoyens, l'égalité entre les hommes et les femmes bien sûr.

Certaines et certains d'entre vous connaissent celles et ceux qui ont mené ce combat. Je pense à **Catherine Génisson**, à **Najat Vallaud-Belkacem**, et aujourd'hui, bien sûr, à **Marisol Touraine** et **Pascale Boistard**, qui avancent, mais qui savent aussi consolider les acquis et les renforcer.

Alors, pourquoi est-ce que la laïcité est importante pour nous, les femmes, et pourquoi ce titre « Droit des femmes et laïcité » ?

D'abord, parce que je crois que les femmes, et les hommes qui sont engagés dans ce même combat de l'égalité des sexes, doivent demander la réaffirmation aujourd'hui des normes de la laïcité, que beaucoup ne connaissent pas ou ne connaissent plus. La loi de 1905 est un petit peu lointaine.

J'ai souvent l'occasion d'être dans des débats à l'étranger où l'on me demande de parler de la laïcité, terme qui est traduit dans les autres langues, mais qui n'a pas le même sens. On traduit « laïc » par « séculier » ou « laïcité » par « Etat séculier ». En fait, ce n'est pas la même chose. On ne comprend pas le mot à l'étranger et certains jouent de cela.

On croit à tort qu'un Etat séculier, c'est un Etat qui exclut les religions, à l'opposé de ce que nous entendons nous, justement, par laïcité, c'est-à-dire la liberté de conscience, la non-discrimination. C'est vouloir aussi que l'Etat soit au pouvoir et serve d'arbitre entre les religions, et non pas qu'une religion s'impose et impose ses règles à notre Cité.

Expliquer que la laïcité est unique, qu'elle est aussi intime à la France et donc à chacun d'entre nous et qu'elle fait partie de notre identité, c'est reprendre finalement l'expression de **Fernand Braudel**.

Je crois qu'aujourd'hui, être une femme ou un homme de gauche, c'est dire qu'on n'a plus le choix, qu'il faut que nous nous engagions pour la laïcité. Depuis une dizaine d'années, on a un discours sarkozyste très nocif. Depuis 2015, on voit les droites européennes, et la droite française aussi, se caler sur les néoconservateurs américains,

qui ont engagé une bataille politique sur les valeurs morales. On parle de la famille, on parle des croyances plus que de l'économie ou du progrès social.

C'est un programme souvent conservateur, voire réactionnaire qui est présenté aujourd'hui aux Etats-Unis – si vous suivez un petit peu les campagnes des primaires – et on en retrouve certains relents dans les programmes des droites qui sont au pouvoir aujourd'hui en Europe. Je pense à l'Espagne par exemple, avec la remise en question du droit à l'IVG.

Je suis venue avec un appel ou une proposition d'un engagement, un engagement à participer à l'élaboration d'une grande charte de la laïcité pour en rappeler les principes : la liberté de conscience, le droit de blasphème, l'indépendance de l'Etat français à l'égard de toutes les religions, l'égalité des sexes et le principe de mixité.

Nous célébrerons le 9 décembre prochain le 110^{ème} anniversaire de la loi de 1905 et je pense que cet anniversaire mérite un acte fort, un acte de reconnaissance, peut-être un mouvement citoyen, en tout cas une mobilisation citoyenne qui pourrait être soutenue par nous pour revendiquer le projet humaniste de notre Etat laïc et démocratique.

Je souhaiterais tout simplement que nous nous y engageons tous et c'est ce message-là que je suis venue vous apporter aujourd'hui. Je vous remercie pour votre attention.

(Applaudissements)

Christiane KUTTEN

Je tiens à remercier Madame la Ministre pour son intervention. Nous allons donc continuer notre table ronde avec les intervenantes qui sont à côté de moi.

Avant de passer la parole aux différentes intervenantes, je souhaitais dire mon sentiment de satisfaction de voir à quel point depuis hier, et principalement ce matin, il y a eu cette force de conviction dans l'ensemble des interventions des intervenant.e.s bien entendu, mais également dans la salle. On a entendu avec diverses opinions qui pouvaient parfois paraître en contradiction les unes avec les autres.

Ça montre bien que nous sommes entré.e.s dans une période de combat à nouveau, c'est-à-dire que nous devons être extrêmement vigilantes pour que les droits des femmes ne soient pas balayés à la fois par l'extrême droite, comme cela a été dit à plusieurs reprises, mais également par les mouvements intégristes qui souhaitent faire en sorte que les femmes n'aient plus d'identité réelle et ne puissent pas intervenir dans les débats publics, dans la vie normale je dirais, mais aussi dans la vie politique, dans la vie associative.

Sur ce danger-là, je pense que nous sommes toutes et tous clairvoyant.e. et que nous avons pris la mesure du danger qui nous menace. Voilà, c'était l'introduction que je souhaitais faire. Je vous remercie donc pour votre vigueur, toutes et tous, et je trouve ça vraiment formidable. C'est très encourageant dans cette période, qui est une période difficile, dangereuse et nous en avons pris la mesure. Je vais donc maintenant donner la parole aux différentes intervenantes, qui se présenteront elles-mêmes. Ce sera plus simple.

Arlette ZILBERG

Je suis militante féministe et laïque depuis de nombreuses années. J'ai pris des responsabilités politiques mais je reste une militante féministe et laïque.

Moi aussi, je suis très contente d'être présente ici, parce que je crois que les échanges et les débats que nous avons menés depuis hier ont fait progresser notre pensée. C'est important de pouvoir progresser collectivement, de pouvoir s'écouter, d'avoir des débats parfois vifs, mais d'entendre les différentes paroles.

Notre table ronde s'intitule « Laïcité, sécularité et international ». Je vais essayer d'en poser le cadre. Débattre et clarifier nos positions autour des liens entre droits des femmes et laïcité, voici l'une des principales facettes de notre Université d'été. Nous en avons d'autant plus besoin que des adversaires de la laïcité, et des droits des femmes également, rendent le débat parfois très confus. Nous devons donc répondre aux amalgames, aux confusions de sens et à ce que **Cécile Alduy**, dans le livre qu'elle a écrit sur le Front National, a appelé le « *piratage lexical* ». Je vais illustrer mon propos tout en faisant le lien avec des exemples qui ont été donnés depuis le début de notre Université d'été.

Nadia Benmissi, qui est intervenue hier au nom de l'association « Femmes sans voile d'Aubervilliers », nous a décrit le processus d'expansion du voile dans son quartier et nous a dit : « *Les islamistes s'approprient le mot "liberté" pour mieux nous mettre à genoux.* ». Nous avons là une confusion entre soumission et consentement à la norme sexiste et à une idéologie qui instrumentalise une religion, et le mot « liberté ».

Pourquoi le FN utilise-t-il le piratage lexical du mot « *laïcité* » et induit-il une confusion sur le sens de ce mot ? C'est bien parce que la laïcité a une résonance positive dans la population qu'il essaie de s'emparer de ce mot, tout en y mettant un sens bien loin de la définition que nous en avons et bien loin des principes de droit que sont l'égalité, la liberté et l'universalité.

Mais il y a aussi un mot qui nous permet de comprendre l'articulation entre laïcité et droits des femmes, c'est le mot « *émancipation* », dont **Chahla Chafiq** nous a parlé hier. Qu'est-ce que l'émancipation ? L'émancipation, c'est un processus de sortie de la dépendance. Ça peut être la dépendance juridique. Pour nous, Assemblée des Femmes, on va parler de la dépendance des normes sexistes, de la dépendance sexiste.

Cette émancipation des femmes ne peut se faire sans mise à distance des religions, parce que les religions nourrissent et alimentent le patriarcat et la domination masculine. Je reprends ici les termes de **Laurence Cohen**.

Elle nécessite une émancipation intellectuelle et une liberté de conscience, qui s'inscrivent précisément dans ce qu'on appelle l'émancipation laïque. C'est en cela que la laïcité est un formidable levier pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour en revenir au sujet de notre table ronde « laïcité, sécularité et international », il me semble qu'il faut être extrêmement vigilant.e sur le sens des mots ici encore, pour ne pas confondre ces deux principes : sécularité et laïcité. La sécularisation, c'est-à-dire le transfert du religieux au civil des fonctions régulatrices de la société, par

exemple l'état civil, n'est qu'une étape, dans la laïcisation d'une société. En effet, sécularité ne vaut pas laïcité, car elle n'intègre ni l'émancipation ni l'égalité. Or cette notion d'émancipation et d'égalité est au cœur du projet laïc et, bien évidemment, du projet féministe.

Je rappellerai pour finir l'exemple donné ce matin par **Gérard Biard** de Charlie Hebdo sur la Suède, où là on a la sécularité sans laïcité. Dans l'exemple qu'il a donné, il a bien mis en exergue que la conviction religieuse en Suède, pays sécularisé, a prévalu sur l'égalité femmes-hommes, le religieux a prévalu sur le politique.

Pour conclure, je ne réduis pas la laïcité à l'espace géographique de la France. Ce serait la minorer. Il y a d'autres pays, dont la Turquie. Comme quoi, même s'il y a beaucoup à dire sur la démocratie en Turquie, un pays musulman peut tendre vers la laïcité, qui est aussi, rappelons-le un idéal. C'est un principe, mais c'est aussi un idéal.

Hier, **Chahla Chafiq** nous a montré que la laïcité est une construction sociale, historique, qui s'est faite dans des rapports de force.

Nous, féministes, nous devons prendre toute notre place dans les débats sur la laïcité pour porter cette émancipation qui est au cœur de nos projets. (*Applaudissements*)

Christiane KUTTEN

Merci Arlette. Merci d'avoir évoqué aussi **Chahla Chafiq** qui est une personnalité combattante vraiment remarquable. Justement, je vais passer la parole à **Fatima Lalem** qui est aussi une combattante, car nous sommes toutes ici à cette table, et dans la salle bien entendu, pour nombre d'entre vous, pour la plupart, des combattant.e.s de la laïcité. Fatima, peux-tu te présenter ?

Fatima LALEM

Je me définis d'abord comme une militante féministe. J'ai un parcours militant dans le féminisme aussi bien en France qu'en Algérie. J'ai notamment milité au Planning familial et dans différentes instances. J'ai choisi cette militance parce qu'il me semblait que la question de la sexualité et des droits en la matière est une question fondatrice pour l'émancipation et l'égalité.

En 1984, j'ai choisi de retourner en Algérie. J'ai été membre fondateur du planning familial algérien et j'ai participé à beaucoup d'associations et à beaucoup de mouvements. J'ai aussi été témoin de la montée en puissance de l'islamisme et de l'intégrisme en Algérie, mais j'ai eu aussi le bonheur de participer aux luttes pour la démocratie et pour les droits des femmes dans ce cadre-là.

J'étais à l'Université, enseignante-chercheuse, et j'ai dû, pour des raisons qu'on peut comprendre, revenir ici, en France, sachant que la militance et les engagements féministes que je portais depuis longtemps n'avaient pas de frontières. Je me suis donc inscrite dans plusieurs réseaux. Je faisais partie du Planning familial et j'ai été aussi avec Chahla à l'initiative de la création de l'ADRIC que j'ai présidée pendant quelques années. Nous avons déjà en 2004, en créant l'ADRIC, l'objectif d'articuler les luttes autour des enjeux féministes, les luttes contre les discriminations et en

faveur de la laïcité, avec l'objectif que nous portons toujours d'intervenir auprès des acteurs sociaux, auprès des travailleurs sociaux,

Nous avons mis en place une pédagogie active, vous pouvez aller lire cela sur le site de l'ADRIC. Il me semble qu'aujourd'hui les travaux des associations comme l'ADRIC peuvent apporter un certain nombre d'éclairages.

J'ai aussi un parcours politique : j'ai eu l'honneur de travailler avec **Bertrand Delanoë** en tant que Maire adjointe de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes. Ça a été un parcours en cohérence de ce que je portais, qui m'a permis notamment de mettre en pratique un certain nombre d'actions et d'agir dans le politique.

Aujourd'hui, on m'a proposé de parler d'international et de la question des droits des femmes et de la laïcité, du rapport à la laïcité, « sécularité » entre guillemets, au regard de ce que je connais du Maghreb.

Au préalable, il faut se rappeler qu'aujourd'hui, en ce qui concerne le statut des femmes, partout dans le monde les régressions semblent prendre le pas sur les avancées. Face à l'entrée des femmes dans la sphère politique, économique et culturelle, les mouvements conservateurs adaptent leur stratégie et renouvellent leurs discours et leurs pratiques.

Pour contrer ces avancées, différents mouvements identitaires brandissent l'étendard de l'identité nationale – les extrêmes-droites partout en Europe, mais aussi ailleurs, aux Etats-Unis et dans différentes régions du monde – mais aussi l'identité religieuse : l'islamisme, le fondamentalisme chrétien, juif, hindouiste...

Tous ces extrémistes prônent un retour à un ordre moral sexiste qui serait une alternative sécurisante dans un monde en crise. Comme on l'a vu hier et aujourd'hui, cela séduit malheureusement beaucoup d'hommes et de femmes.

Pourtant, on peut dire que dans ces rapports de force, qui sont au centre des luttes démocratiques que ce soit en Occident ou ailleurs, ces remises en question ont été parfois passées sous silence, ou du moins minorées, pour des raisons politiciennes. Reconnaître l'enjeu de ces luttes exige de faire face à sa responsabilité. C'est non seulement protéger les femmes et les soutenir, mais c'est aussi éviter toutes les dérives et toutes les atteintes à la cohésion sociale.

Aujourd'hui, me semble-t-il, – et je ne vais pas revenir sur la définition de la laïcité – bien qu'elle soit issue des Lumières, et qu'elle soit certes un principe développé en France, nous devons la réaffirmer – et je crois que ça a été dit également – comme étant un principe fondamental au même titre que les droits humains.

La laïcité ne correspond pas à un modèle culturel. Elle a une valeur universelle, elle transcende l'espace premier de création et devrait donc être rattachée directement à la culture démocratique. C'est le cas dans les pays où la construction démocratique s'est accompagnée d'une sécularisation.

C'est pour ça qu'on a mis le mot de la « sécularité » des institutions, par opposition aux systèmes totalitaires ou théocratiques qui imposent une doctrine et des dogmes, pour lesquels il n'y a qu'une seule religion reconnue par l'Etat et les membres des

autres religions sont parfois minorés, sont parfois tolérés et sont souvent persécutés. On voit ce qui se passe avec les chrétiens d'Orient, mais on parle moins d'autres chrétiens en pays musulman, par exemple en Algérie, qui sont également persécutés. Certains intellectuels maghrébins considèrent que la reconnaissance d'un fondement religieux de l'Etat n'a pas représenté un obstacle à l'affranchissement du pouvoir civil de l'emprise du religieux. En ce sens, les références religieuses n'empêcheraient pas cette mise à distance de la norme juridique et seraient donc tout à fait admissibles dans un système démocratique.

Ils prennent effectivement l'exemple des pays du nord de l'Europe et tu as justement rappelé, Arlette, l'exemple de la Suède. Mais il faut aussi rappeler plus généralement – il y a le Canada, il y en a plein d'autres – que dans ces sociétés c'est souvent le multiculturalisme qui est érigé en système, avec une ethnicisation des rapports sociaux et politiques.

Si la laïcité favorise l'instauration d'une société démocratique, au contraire, son émergence n'est possible que dans une société où les fondements de base de la démocratie sont déjà posés et sont effectivement mis en pratique – liberté d'expression, pluralisme d'opinions, absence de discrimination à l'égard des minorités religieuses, etc. – ce qui est loin d'être le cas dans les sociétés maghrébines, où il n'y a pas d'autonomisation du droit par rapport à la norme religieuse, qui est un préalable, entre autres à la suppression des références à la charia et qui justifie le maintien des codes, des statuts personnels particulièrement rétrogrades pour les femmes.

D'ailleurs, la laïcité au Maghreb reste un impensé. C'est quelque chose qu'on ne peut pas imaginer. Le terme de laïcité lui-même, lorsqu'il est traduit, est chargé d'une connotation négative. Ça veut dire « areligieux », « antireligieux ».

Ce débat a beaucoup agité les démocrates tunisiens après la Révolution de jasmin. La constitution votée après d'âpres batailles a donné lieu à des appréciations diverses. Vue d'Occident, eu égard à un certain nombre d'articles, elle peut être considérée comme très progressiste. Il y a notamment un article qui concerne le droit des femmes, l'article 45, qui précise qu'elles doivent être à parité avec les hommes dans toutes les assemblées élues du pays, ce qui est quand même assez exceptionnel dans le monde arabe.

Mais le préambule de cette constitution fait quand même de la Tunisie un « État civil ». C'est une subtilité qu'ils ont trouvée pour permettre *in fine*, selon le régime en place.... Si c'est Ennahdha qui est au pouvoir, à ce moment-là, ils auront la possibilité de mettre en place une théocratie religieuse. Si c'est les démocrates qui sont en place, il pourra y avoir une démocratie laïque. On voit donc bien les jeux et les enjeux qui sont à l'œuvre.

Pour autant, des militants et des militantes de la laïcité existent au Maghreb. Il y a même des partis politiques qui ont dans leur logo le titre de « parti laïc ». Certains le revendiquent dans leur nom, comme en Algérie le PLD, Parti pour la Laïcité et la Démocratie. Des associations de femmes aussi se revendiquent comme laïques. Au Maroc, malgré le poids du conservatisme religieux porté par la monarchie

marocaine, certains n'ont pas hésité à lever le tabou, en tout cas à soulever un pan de ce tabou.

Même si la laïcité reste majoritairement considérée comme une référence étrangère, elle est quand même portée par des mouvements, par exemple le mouvement ANFASS au Maroc, ANFASS pour la démocratie, qui a publié un manifeste et prétend faire un travail éducatif pour contrer les idées des conservateurs. Il fait donc un travail de pédagogie sur le terrain en direction des jeunes et met en avant des arguments intéressants.

De manière moins structurée, mais forte symboliquement, des réseaux sociaux, de jeunes notamment, se sont emparés de cette question dans les trois pays et font très clairement le lien entre démocratie, droits des femmes et laïcité. Ils dénoncent les tabous, ils dénoncent l'hypocrisie, et organisent des événements. Par exemple, ils organisent un pique-nique des déjeuneurs en plein Ramadan dans une forêt marocaine.

Evidemment, il y a une répression. Ils sont réprimés, ils sont emprisonnés. Souvenons-nous d'Amina et des Femen. Plus récemment, il y a eu une fatwa d'un imam Algérien à l'encontre d'un écrivain journaliste, **Kamel Daoud**, appelant au meurtre pour apostasie. Le crime de ce journaliste a été d'avoir invité les musulmans à travailler pour une grille de lecture moderniste et à secouer l'islam de ses scories.

Pourtant, faut-il rappeler aussi que jusque dans les années 1970, les mouvements politiques dominants dans les pays du monde arabe sont des partis de gauche laïcs, voire marxistes pour certains d'entre eux ? Les historiens estiment que cette région est entrée dans la modernité dès le XIX^{ème} siècle.

On n'a pas le temps de débattre sur ce qui a été porté en matière de tentatives d'émancipation en Tunisie par exemple ou en Egypte. En tout cas, aujourd'hui, lorsqu'on regarde cette histoire et ce qui se passe, on peut parler d'une modernité mutilée, parce qu'il y a un processus de modernisation certes, mais c'est une modernisation technique. C'est une démocratisation sans démocratie et c'est une modernisation sans modernité.

Parce que la transformation passe par une modification des rapports de pouvoir, qui ne s'est pas opérée dans ces pays, pouvoir politique certes, mais aussi le pouvoir dans l'exercice de la citoyenneté.

Pour certains comme **Sophie Bessis**, nous sommes aujourd'hui face à un certain nombre de paradoxes particulièrement édifiants et qui se lisent dans une certaine réactivation de la tradition avec les habillages de la modernité.

Donc, tout cela fait qu'aujourd'hui, l'irruption sur la scène publique des femmes a d'une certaine façon cassé le cadre normatif du contrôle masculin, vidé de son sens tout le système hiérarchique qui les assignait aux rôles domestiques, mais que ces mutations ont été vécues comme un danger, un danger pour le pouvoir masculin.

Bien sûr, cela se retrouve ici : je vous renvoie aux mobilisations et aux attaques masculinistes par exemple, mais la différence notable réside dans la légitimation de

l'islam par l'État. L'instance religieuse est omniprésente non seulement dans le cultuel, dans le culturel, mais plus grave encore, dans l'éducatif.

Les pouvoirs autoritaires dans cette région et dans bien d'autres se sont appuyés sur les références religieuses pour assurer leur domination et leurs intérêts. Les islamistes ont su instrumentaliser cet espace institutionnel et d'une certaine façon, pour prendre l'exemple algérien, pour beaucoup, si les islamistes ont perdu la bataille politique, ils ont gagné au niveau des mentalités.

Cet islamisme est donc devenu *in fine* le réceptacle de toutes les frustrations accumulées, et les avancées engrangées par les femmes, notamment en matière d'éducation, d'emploi, tout ce qui concerne l'évolution des femmes dans l'espace public, politique et professionnel est devenu un danger qui va cristalliser toutes les attaques des islamistes. Elles auront transgressé cet ordre naturel, la répartition des rôles sexués. La remise en ordre passe en premier lieu par cette étape de voilement. Au-delà de ce que ça représente, il faut le lire aussi comme ça.

Mais aujourd'hui, on ne peut pas leur dire « *Vous arrêtez de travailler* » car bien souvent le seul salaire qui est apporté au foyer, c'est celui de la femme. Elles doivent donc, en se voilant, montrer qu'elles sont dans l'espace public sans empiéter sur la prééminence du masculin et de son rôle.

Aujourd'hui en France, on parle de liberté et de choix des femmes de se voiler ou de ne pas se voiler. Je peux vous dire que les féministes maghrébines, et ailleurs celles qui se battent un peu partout dans le monde, elles se sentent non seulement trahies, mais elles vivent cette assignation à résidence culturelle comme relevant d'un paternalisme néo-colonialiste. Elles refusent que les droits universels reconnus aux femmes en Occident leur soient déniés.

Elles sont nombreuses dans le monde celles qui sont harcelées, violées, lapidées parce qu'elles sont considérées comme ayant transgressé cet ordre islamique : un voile non conforme, une mèche qui dépasse.

J'ai vécu personnellement un épisode douloureux en Algérie quand le Front Islamique du Salut (FIS), au moment où il était dans toute sa puissance d'action, avait lancé un ordre aux femmes et aux parents de ne pas envoyer leurs petites filles à l'école sans voile. Auparavant, il y avait eu des assassinats de femmes, des intellectuelles et des artistes. Je peux vous dire que le lendemain de cet ordre les femmes ont massivement accompagné leurs gamines à l'école sans voile, au risque de les voir massacrées. Elles étaient parfaitement conscientes aussi de l'instrumentalisation du pouvoir politique. Elles n'étaient pas dupes, mais elles portaient un combat, celui de l'égalité, et elles ont fait face. Par la suite, il y a eu effectivement des massacres perpétrés dans les écoles.

Les femmes au Maghreb, en Egypte, au Pakistan et ailleurs continuent donc à se mobiliser, continuent à se battre et quand elles sont 200 000 manifestant.e.s à sortir, les forces rétrogrades, les réactionnaires, les fondamentalistes sont 10 fois plus de personnes dans la rue. Eh bien, elles continuent, elles ne baissent pas les bras.

Donc nous ici, qui avons cette liberté de manifester, cette liberté d'agir, ne soyons pas anesthésié.e.s par cette chape de plomb qu'on met au-dessus de nos têtes, par cette culpabilisation et par tous ces arguments, voire quand on nous traite de racistes pour celles et ceux qui sont « Français de souche » comme on dit, ou de « cinquième colonne », pour celles qui, comme moi, sont des femmes qui revendiquons la liberté. **Ne soyons donc pas intimidé.e.s par le relativisme culturel. Il faut que nous puissions nous mobiliser plus fortement et en premier lieu, il faut que collectivement nous puissions interpeller les pouvoirs publics sur leur responsabilité de protéger toutes les femmes qui se battent pour les valeurs de la laïcité et qui aujourd'hui dans nos quartiers, dans nos territoires sont menacées.** Elles sont menacées dans leur intégrité physique, elles sont menacées dans leur dignité, elles sont parfois aussi menacées dans leur dignité de musulmanes. Voilà ce que voulais vous dire et je suis convaincue que toutes celles et tous ceux qui sont là sont mobilisés pour que nous puissions continuer ce combat ensemble. C'est un moment où l'on ouvre quelque chose et il faut que nous trouvions les formes de mobilisation pour une dynamique. Cela se construit et ça se construit par une mobilisation politique. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

Christiane KUTTEN

Merci, Fatima. Ça nous donne la pêche et ça remet un peu aussi les idées en place. Les combats continuent et ne sont pas perdus d'avance. Au contraire, on voit bien à quel point les femmes peuvent prendre ce courage en main ; je vais donner la parole à une femme qui a pris aussi son courage en main. En 1996, lorsqu'elle a appris que les talibans avaient pris Kaboul, elle s'est lancée dans le combat et son combat continue. Je vais donc lui passer la parole. (*Applaudissements*)

Shoukria HAÏDAR

Tout d'abord, je remercie l'Assemblée des Femmes de m'inviter ici, d'avoir pensé à un pays lointain, l'Afghanistan, de me charger d'apporter des nouvelles, et de donner aussi la mesure de ce qui se passe de mal dans ce pays. J'ai entendu, durant ces deux journées, parler de la laïcité et j'ai suivi tous les débats. **Ce qui se passe ici, par rapport à ce que nous vivons là-bas, est complètement différent. Ça n'a rien à voir avec le degré de difficulté que vous connaissez.** Mais tout est important partout, que ce soit ici ou là-bas. On doit se mobiliser à chaque endroit. C'est nécessaire.

Après 2014, où les armées étrangères ont quitté l'Afghanistan, tout un mouvement islamiste, surtout l'islamisme soutenu par les taliban, l'armée pakistanaise et l'Arabie Saoudite a ressurgi. Ils attendaient de reprendre l'Afghanistan. « *Dès que l'armée étrangère aura quitté l'Afghanistan, on va récupérer l'Afghanistan* ». C'était le mot d'ordre.

Au début, l'armée afghane avec la police a tenté de défendre les citoyens autant qu'ils le pouvaient. Malheureusement, à un moment, leurs forces ont été insuffisantes. Il y a eu beaucoup de morts parmi les soldats et la police. Aujourd'hui,

dans 26 départements de l'Afghanistan sur 32, il y a la guerre, face-à-face, face aux talibans ou Daech. A côté de l'armée afghane, de la police et de la sécurité afghane, les populations locales se sont mises debout. Elles se sont armées et elles défendent leur territoire.

Au début, l'armée pakistanaise, l'Arabie Saoudite, Daech et les taliban avaient prévu de récupérer l'Afghanistan en deux mois maximum. On arrive maintenant presque à un an d'affrontements. Non seulement ils n'ont pas réussi à gagner l'Afghanistan, mais ils ont produit un phénomène prodigieux : il y a au sein des populations de l'Afghanistan, une consolidation de l'unité populaire, la population est complètement derrière l'armée et la police. La résistance populaire se multiplie partout dans tout l'Afghanistan. Donc l'espoir que l'Afghanistan tombe, que les talibans ou Daech gouvernent l'Afghanistan, c'est terminé. Ils ne gagneront jamais. (*Applaudissements*)

Dans ces temps de malheur, les hommes comme les femmes sont concernés, parce qu'on a des femmes policières et des femmes soldates, qui se battent aussi.

Maintenant comment avancent les droits des femmes dans ce pays ?

Le Ministère des Affaires des femmes, progresse avec ses référents dans tous les ministères, avec toutes les promesses d'égalité, de droits de l'homme. On a quatre ministres femmes, avant on en avait trois. Dans tous les ministères, il doit y avoir une vice-ministre femme. C'est promis. Ça va être mis en place. Il doit y avoir une femme au Ministère de la Justice. Donc il y aura une femme. C'est vrai qu'une femme a été présentée pour être vice-ministre de la justice mais elle a été rejetée par l'Assemblée Nationale. Ce n'est pas parce que c'était une femme, mais parce qu'elle n'était pas suffisamment proche du bord politique qui la soutenait, et qu'elle n'avait pas non plus les compétences nécessaires. Mais si ce n'est pas elle, une autre femme sera présentée. Donc il y aura une femme.

D'un autre côté aussi, dans beaucoup de postes assez importants autour du Premier Ministre, des femmes ont été nommées. Le vote est ouvert aux femmes bien entendu, c'est devenu l'habitude depuis l'indépendance (2002). Dans les universités, le nombre d'étudiantes a augmenté. On a des licenciées, des étudiantes en maîtrise, etc. Il y a un programme du nom de PROMOTE – promotion – qui a pour objectif de former 75 000 femmes ou filles de tout l'Afghanistan pour prendre le leadership dans l'avenir de l'Afghanistan. Ça avance. Toutes les familles, toutes les filles se bousculent pour entrer. Je pense que dans cinq ans, on aura dans toutes les villes et villages de l'Afghanistan des filles excellent dans leur domaine prêtes à occuper des postes de responsabilité.

Le fait que Daech a surgi en Afghanistan : donc Daech, qui veut dire « l'Etat Islamique en Irak et al-Sham », réunit des combattants dont certains viennent de Palestine, du Bahreïn, de certains pays du Golfe. Daech n'est pas parti de l'Afghanistan. Daech n'est pas un mouvement issu de la société afghane ou même de cette région. Il n'a donc pas vraiment sa place là. Même les taliban se battent contre Daech, parce que les taliban considèrent que c'est une force étrangère qui est venue sur notre État où elle n'a pas à être.

Maintenant, l'organisation des taliban est en train de se décomposer. Leur chef, vous le savez très bien, a été assassiné. Le mollah Omar est mort depuis deux ans et demi. Il y a plusieurs factions. Ils sont en train de se décomposer. Par contre, leurs supporters, que ce soit l'Arabie Saoudite ou le Pakistan, tentent de pousser la négociation de paix avec les taliban. L'objectif c'est quoi ?

Le Pakistan a trois objectifs. Premièrement, placer ses pions dans l'Etat afghan, placer les taliban dans certains ministères, au moment des négociations de paix avec les taliban. Le second, avoir la mainmise sur les ressources de l'Afghanistan. Et le troisième objectif, c'est d'aider Daech. Ils veulent maintenant abandonner un peu les taliban et soutenir vraiment Daech dans la région.

Leur stratégie, c'est de déstabiliser surtout le nord de l'Afghanistan, de déstabiliser le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Kazakhstan, le Kirghizstan. Tous ces états sont des pays musulmans, mais laïcs. Il faut savoir que toutes ces républiques sont des républiques laïques. On ne parle jamais de ça ! Le Tadjikistan, c'est un pays laïc. L'Ouzbékistan, c'est un pays laïc. Le Turkménistan, c'est un pays laïc. La stratégie, c'est donc, par cette force de Daech, d'essayer de soulever des mouvements islamistes, pour qu'ensuite ils s'éparpillent dans les pays frontaliers.

La résistance actuellement face à Daech, à l'intérieur de l'Afghanistan est très forte. Daech ne dépassera pas la frontière de l'Afghanistan pour perturber la région. En même temps, la Russie et la Chine sont très vigilantes, pour empêcher une amplification de ce mouvement dans la région. On n'est pas au bout de nos peines, mais il n'y a pas de risque que Daech ou les taliban prennent l'Etat afghan et gouvernement dans cette région.

Au niveau politique, dans les instances internationales, ne soutenez pas du tout, s'il vous plaît, la négociation de paix avec les taliban. Refusez-la. C'est contre les droits des femmes, c'est contre la paix dans la région, c'est contre la lutte que vous menez ici contre le voile islamique.

Autre chose. Bien sûr, il y a beaucoup de choses à dire, et je ne sais plus par où commencer. J'essaie de raccourcir le plus possible. Après la période de domination des taliban, les Afghans ont gagné des choses fabuleuses. **Parmi elles, c'est la liberté de parole, la liberté de la presse, la liberté d'expression. Jamais dans l'histoire de l'Afghanistan, ni dans celle de beaucoup de pays dans la région et au-delà la région, il n'y a eu d'autres pays aussi libres dans l'expression et dans la presse que l'Afghanistan aujourd'hui.** Et ça, les Afghans veulent le garder coûte que coûte.

Un autre sujet est celui du foulard. Ici, en France, on en parle beaucoup et c'est un problème. En Afghanistan et dans notre région, le foulard et le tchadri, ce n'est pas du tout la même chose. Avant l'islam, il y avait le tchadri. En Inde, il n'y a pas de musulmans, tout le monde met le tchadri. Dans les écoles de filles, je m'en rappelle, il y avait toujours le tchadri non pas au nom de l'islam, mais parce que c'était la culture du pays.

Maintenant, en Afghanistan, moi, je ne peux pas me battre contre le foulard et le tchador que les femmes portent, parce que ce n'est pas au nom de l'islam qu'elles le portent. Mais par contre, il y a une autre tenue qui est en train de se développer, c'est le vêtement noir, le niqab. Ça par contre, c'est un phénomène très récent, il est apparu depuis trois ou quatre ans. On trouve des femmes qui sortent des madrasas propagandistes de Daech sous le niqab.

Ce n'est pas très bien vu par la population mais, malheureusement, on va avoir de plus en plus ces femmes avec cette tenue et surtout celles qui ont une certaine aisance. Ce sont elles les propagandistes. Je pense qu'un certain nombre de groupes et de partis politiques afghans en sont conscients. Ils condamnent, mais pas assez fermement. On n'a pas suffisamment pris conscience de cela pour l'instant pour le combattre fermement. Ça, c'est un problème pour nous.

Il y a donc ce nouveau fait chez nous. **Quant à moi, je suis laïque, je ne porte pas le voile. J'ai défendu ma position, comme le disait notre amie Geneviève tout à l'heure, et j'ai demandé aux femmes qui viennent en Afghanistan de ne pas le porter au nom du respect, parce que pour moi, il faut pouvoir se respecter comme nous sommes. Je dis encore aujourd'hui à tous ceux qui viennent en Afghanistan « Respectez-vous tels que vous êtes ».**

J'en arrive maintenant à mon dernier point et je terminerai là-dessus : la laïcité, condition de la liberté, et de la libération des femmes.

A l'opposé de ce mouvement, il y a des mouvements religieux qui se lèvent à travers le monde, que ce soit en Afghanistan, que ce soit au Pakistan, que ce soit en Inde, que ce soit dans les pays du Maghreb, que ce soit en France, que ce soit aux Etats-Unis. Un peu partout.

Je pense qu'il est temps que les politiques de France, de l'Europe le prennent en considération. Pourquoi ne pas proposer aux assemblées parlementaires d'imposer, la laïcité, la liberté de croyance de chacun? Je pense que c'est le seul moyen d'échapper à tous ces affrontements en Europe. Je demande aux personnes politiquement compétentes de se pencher là-dessus, et d'avancer sur ce principe, qui est un principe de laïcité qui s'impose aux états. Merci beaucoup. (*Applaudissements*)

Annie SUGIER

C'est difficile de parler après Shoukria, surtout qu'elle nous lance un défi avec sa question à l'adresse des Nations Unies. Justement, je vais vous parler un peu des Nations Unies.

Il y a quelque chose qui n'a pas été dit tout au long de ces deux journées, où pourtant on a dit beaucoup de choses. Cette chose-là, je l'ai lue pour la première fois - et pour la seule fois - dans un rapport très peu connu, écrit par **Abdelfattah Amor**, un juriste tunisien, rapporteur spécial à l'époque de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, qui est devenue le Conseil des Droits de l'Homme. C'était en 2001 et l'étude qui lui avait été demandée était sur la liberté religieuse et le droit des femmes, le cœur de notre sujet.

Il analyse la jurisprudence et les textes des Nations Unies, quant à la question des libertés religieuses et des droits des femmes, et en arrive à une conclusion très éclairante, c'est-à-dire qu'il y a un conflit de droits, et tant qu'on ne reconnaîtra pas qu'il y a un conflit de droits, on n'avancera pas. Il y a deux droits fondamentaux dans la hiérarchie des Nations Unies et systématiquement, c'est ce que montre son étude, ce qui est prioritaire au sein des Nations Unies – on le voit aussi dans les Etats, l'exemple de Gérard Biard était typique – c'est la liberté religieuse contre les droits des femmes.

Deuxième texte très intéressant que j'ai découvert en lisant le livre de **Jean Glavany** sur la laïcité, c'est une résolution, 1464 de 2005 je crois, de l'Assemblée parlementaire du Conseil des Droits de l'Homme sur le même sujet : droits des femmes et religion. Il constate que les droits des femmes, y compris en Europe puisqu'il s'intéresse à l'Europe, sont limités et bafoués au nom des religions et il exhorte les Etats à donner la priorité aux droits de femmes.

Vous voyez donc que le cœur du sujet, c'est celui-là. On veut toujours le consensus, on pense que tout peut aller très bien sans trancher. Ça veut dire qu'en réalité on tranche, et on tranche contre nous, les femmes. Vous comprenez que, dans ces conditions, partant de la réalité que la religion ou ceux qui se revendiquent de la religion – mais nous ne sommes pas des spécialistes de la religion, on ne va pas commencer à lire les textes religieux pour savoir s'ils lisent bien leurs textes – donc que ce soit pour les religions ou revendiqué comme dans les religions, on bafoue les droits des femmes. La mise à distance des religions, la loi de séparation qu'est la laïcité est donc naturellement une loi d'émancipation. CQFD.

Seulement, ça n'est pas suffisant. C'est ça le problème et ça non plus, on ne veut pas le reconnaître. On se gargarise de la laïcité. Tout le monde fait dire à la laïcité ce que, quelquefois, elle ne veut pas dire. Ça n'empêche pas l'influence de la religion.

Regardez **Nicolas Hulot** qui fait venir les religieux pour nous dire ce que c'est que la protection de la planète. Quand on lui pose la question « *Est-ce que la meilleure protection ce n'est pas que les femmes aient le droit de choisir le nombre d'enfants, c'est-à-dire qu'elles n'en auront pas forcément dix et que, du coup, le problème sera tout de même nettement moins important* », il ne dit pas que c'est un détail, mais c'est à peu près ça. Il répond « *Ce n'est pas mon problème* ».

Quand le Président du Parlement Européen invite le **pape François** au Parlement Européen en lui disant « *Au-delà de nos croyances, les orientations que vous allez nous donner sont très importantes pour nous tous* » et que le **pape François** dit dans un langage d'une virulence incroyable que la contraception, l'avortement, le droit de mourir dans la dignité, c'est « *la culture du déchet* », est-ce qu'on peut être plus radical que ça ? Ce n'est pas un extrémiste, ce n'est jamais que le chef de l'église catholique et il a une très bonne réputation en plus.

(Applaudissements)

Le pouvoir d'influence de l'église catholique, qui s'est alliée avec qui il faut dans les moments difficiles, fait que dès qu'on baisse la garde, les textes sont changés et ils sont changés en notre défaveur. Toujours ce fameux conflit de droits.

Nous, mouvements féministes, nous devons donc être ce que **Patrick Kessel** du Comité Laïcité République disait : **puisque la question des femmes est maintenant non pas marginale, mais au cœur de la question de la laïcité, nous sommes les hussardes de la République.** Les nouveaux hussards de la République, ça doit être les féministes hommes ou femmes. Biard est un homme et il est féministe. Donc c'est bien hommes ou femmes féministes.

Alors, qu'est-ce qu'il faut faire ? **Il faut inscrire dans le marbre des textes internationaux nos droits.** On pourrait croire qu'ils y sont, mais en fait, ils n'y sont pas. Et pourquoi ils n'y sont pas ? Là, on va regarder d'un peu plus près les textes.

En 1945, il y a la Charte des Nations Unies qui va poser les principes et va être suivie en 1948 par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ne croyez pas que c'est par hasard que, pour la première fois dans un texte international, il est question dans le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'accès de tout un chacun aux libertés et aux droits sans distinction de sexe. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on dit « sans distinction de sexe ».

Je dis que ce n'est pas l'effet du hasard, parce qu'il y avait des femmes qui étaient là, dont **Marie-Hélène Lefaucheur**, résistante, et qu'elles se sont battues pour introduire ce point dans le texte qui fait qu'à partir de ce moment-là on pouvait décliner la question de l'égalité. Il faut voir que c'est le résultat de la première vague féministe qui arrive à ce moment-là à maturité et qui entre dans l'Histoire.

Arrive un autre texte fondamental pour nous en 1979. C'est un tournant, 1979, parce qu'il se passe des choses positives et des choses négatives. La chose positive, c'est la Convention pour l'Élimination des Discriminations à l'Encontre des Femmes (CEDEF ou CEDAW en anglais). Ça aussi, ça a été voulu, élaboré par la Commission du statut des femmes, qui a été voulue par ces mêmes femmes dont je vous ai parlé.

Dans ce texte, en fait, on a tout. C'est-à-dire que ces premiers textes sont assez généraux, mais très riches. On a un article 5 qui affiche la couleur : « *éliminer les préjugés et pratiques coutumières ou de tout ordre* ». « *De tout ordre* », suivez mon regard, ça veut dire les religions. Et vous avez les articles 12 et 13 qui disent aux Etats qu'ils doivent assurer les moyens d'accéder à la planification des naissances. Les moyens, ça veut dire tous les moyens, donc sous-entendu y compris l'avortement.

Ce texte-là, 1979, ça ne vous dit rien 1979 ? C'est les années 1970, la deuxième vague féministe. La première c'était l'égalité, la deuxième vague c'est la libération. Ce n'est pas par hasard qu'on parlait du Mouvement de libération des femmes. Là, le texte des Nations Unies porté par les femmes à travers le mouvement des femmes, à travers le Tribunal International contre les violences faites aux femmes, à travers les Conférences de Mexico et autres, traduit l'essentiel de ce dont nous avons besoin pour accéder à ce droit fondamental de disposer de notre corps.

On pourrait donc se dire que tout va bien, mais attendez.

De l'autre côté, il y a d'abord eu un mouvement de sidération et puis tout à coup ils se sont dits... Déjà le pape avait sorti *Humanæ Vitæ* où il disait que la contraception et l'avortement étaient intrinsèquement mauvais. Figurez-vous que **Pie XI**, je viens de le lire récemment – **Pie XI**, pas **Pie XII** – avait sorti un texte contre le nazisme où il avait dit que c'était intrinsèquement pervers.

Je me dis : pour eux, c'est l'équivalent du nazisme dans leur esprit, la contraception et l'avortement.

Ils se disent donc « *on a loupé la première manche, mais on va gagner la deuxième* » et là, on arrive en 1994.

1994, c'est le grand rendez-vous manqué. 1994, c'est la Conférence du Caire sur la population et le développement. Il y en avait déjà eu une avant où l'on avait parlé du droit à la planification des naissances et là, c'était vraiment le moment où on allait aller plus loin.

A ce moment-là, le Vatican fait une pression considérable, arrive à bloquer complètement le système et pose des conditions pour le débloquent. Il s'allie avec l'Arabie Saoudite, avec les pays islamistes, les théocraties, l'Iran, etc., et fait écrire dans le texte du Caire ce qu'on retrouvera dans le texte de Pékin de 1995.

La Conférence de Pékin est toujours présentée comme un modèle, mais sur ce point-là, ça a été un échec.

C'est-à-dire premièrement que l'avortement n'est pas une méthode de planification, donc ça vide de son contenu ce qu'il y avait dans la CEDAW ou CEDEF, la Convention pour l'élimination des discriminations, que ça ne peut se décider qu'à l'échelon national ou local et que ça peut se faire dans des bonnes conditions si ce n'est pas interdit par la loi. Autrement dit, si c'est interdit par la loi, tant pis pour vous.

Donc dans le texte de Pékin 1995, on reprend la même formule.

20 ans après, c'est New-York, c'était l'année dernière et donc même échec. **Ça veut dire que par la volonté des religieux, que ce soient les musulmans ou les catholiques, au niveau international, l'avortement n'est pas considéré comme un droit fondamental.**

Je conclurai sur le fait que, malheureusement, au niveau européen, nous n'avons pas eu le courage dans la Charte des droits fondamentaux d'aller plus loin que les Nations-Unies.

Et pourquoi ? Parce que, encore une fois, on s'est contenté de décliner au niveau européen un texte des Nations-Unies sans prendre en compte le désir des peuples.

Et vous voyez apparaître dans les textes internationaux des phrases qui révèlent la marque des religions.

- Dans la Conférence du Caire, vous voyez une phrase qui est : « *La mise en œuvre des recommandations de cette conférence doit se faire en respectant pleinement les diverses religions.* »

- Dans la Charte Européenne des droits fondamentaux, où on nous a dit qu'on n'avait pas mis « les racines chrétiennes », on a mis « *consciente de son patrimoine spirituel et moral* » et « *dans le respect de la diversité des cultures et des traditions.* »

Vous voyez donc que les textes qui étaient propres et nets dans les années 1950 et dans les années 1970 ou 1980 sont maintenant pollués par le respect des religions. Donc si nous ne réagissons pas... Et là, je pense que la stratégie doit être double.

Premièrement, sur quelque chose qui est un sujet explosif, c'est le droit à l'avortement. Là, il faut obtenir que cela soit introduit dans la Charte des droits fondamentaux, où il est n'est même pas question des droits sexuels et reproductifs ! Il n'y a pas un mot là-dessus ! Vous avez quelque chose sur la protection de l'environnement, vous avez quelque chose sur les données confidentielles individuelles, mais vous n'avez rien sur les droits sexuels et reproductifs. C'est considéré comme relevant de la responsabilité de l'Etat : cf. la phrase du pape polonais introduite au Caire.

Ça doit donc devenir une priorité de faire sauter ce verrou européen, car l'Europe ne pèsera pas au niveau des Nations-Unies si elle n'est pas unie sur ce sujet. Donc ça, je dirais, c'est le combat principal. C'était le combat des femmes, mon combat des années 1970, que finalement au niveau international on a perdu. On a cité le cas de l'Espagne, il y a le Portugal, il y a des femmes qui manifestent au Pérou. C'est inadmissible de penser qu'il y a 40 millions de femmes par an dans le monde qui se font avorter dans des conditions à risque, et que 50 000 meurent par an.

Un autre domaine, et ce sera mon dernier mot, le domaine culturel, populaire : c'est le sport. Le sport, c'est le corps. Le sport, il y a une voix unique, c'est la Charte Olympique, et c'est pour ça que nous avons fait cette petite brochure.

Il se trouve qu'on parle de laïcité dans la Charte Olympique. Il y a une règle inventée par les Anglo-saxons, qui disent ne pas comprendre la laïcité, mais quand il s'agit de quelque chose d'important pour eux – le sport – tout à coup ils se souviennent que l'unité se fait autour de la mise au vestiaire de ses convictions religieuses. Il y a donc interdiction de toute expression religieuse.

De la même manière que **Mandela** s'est servi des Jeux Olympiques pour exclure l'Afrique du Sud parce qu'elle pratiquait l'apartheid, il faut exclure les pays qui ne respectent pas les règles de la Charte olympique.

(Applaudissements)

Alors si vous voulez, pour résumer mon point de vue, voici un dessin paru dans Charlie Hebdo.

[Elle présente un dessin de Luz paru dans Charlie Hebdo, représentant une femme à terre et trois religieux de chacune des grandes religions debout à ses côtés, avec la bulle : « Finalement, nous sommes d'accord sur l'essentiel ».

Vous voyez la femme par terre et vous avez les trois religions. *(Applaudissements et rires)*

Christiane KUTTEN

Merci, Annie. Je vais demander à notre amie somalienne, Amina, qui a demandé à s'exprimer, de bien vouloir nous rejoindre pour une communication qui nous

intéresse toutes et tous. Ensuite, nous pourrons répondre aux questions que vous nous adresserez. Je vous remercie.

Amina, de SOMALI WOMEN ASSOCIATION

Je vais vous lire un petit texte de Maryam, parce que notre amie Maryam ne parle pas le français et c'est pour éviter de traduire du somalien vers l'anglais puis en français que nous avons écrit ce petit résumé. Je m'appelle Amina et je fais partie de Somali Women Association. Je voulais remercier tout le monde pour votre accueil. Je n'ai pas trop l'habitude des *speechs*, donc pardonnez-moi si je bégaie un peu.

Je vais commencer par dire le désespoir – je sais, ce n'est pas très drôle – la frustration et la colère qui sont le lot quotidien des femmes somaliennes. Désireuse de diffuser et partager les avantages de la laïcité aussi bien sur le terrain en Somalie, mais également avec d'autres femmes de la diaspora somalienne, Somali Women Association Europe est heureuse d'être la première association somalienne à assister à un événement aussi important.

C'est en écoutant vos débats que ces femmes peuvent s'imprégner de tous les combats pour la laïcité non seulement en Europe, mais partout dans le monde et particulièrement dans leur région. C'est la raison pour laquelle nous estimons que la participation des Somaliennes à votre Université d'été est importante, pour qu'elles puissent comprendre que la laïcité est porteuse de valeurs universelles et garante des libertés. Le principe de la laïcité et de la tolérance est une garantie pour les femmes qui défendent leurs droits et aussi un outil pour résister à la violence de toute nature. Donc Maryam est membre de Somali Women Association en Europe. Etant dans le pays de la liberté d'expression, pays où le droit des femmes n'est pas un vain mot et avec les encouragements de nos amies éthiopiennes qui nous soutiennent, je vais en profiter pour porter à votre connaissance des faits très graves.

Car ce n'est pas sans tristesse que je vais vous parler de Kaissa Al-Hassan, troisième plus jeune victime en date de ces monstres, Al-Shaabaab, mouvement islamiste dans la région du nord-est de la Somalie, à Bosaso. Celui-ci, après avoir attaqué sa maison à Bosaso dans l'est de la Somalie, le 10 décembre 2013, tué son père, a blessé sa mère qui était enceinte de 9 mois ; cette dernière est morte à la suite de ses blessures.

Kaissa, âgée de 16 ans, est la cadette de six frères et sœurs. Dans la nuit du 8 janvier 2015, cette année, alors qu'elle faisait cuire des aliments pour ses frères et sœurs, deux hommes du groupe Al-Shaabaab sont venus chez elle et ont voulu mettre son visage dans le feu. Ainsi, personne ne l'épouserait. Après l'avoir poussée dans le feu, ils l'ont laissée alors que son visage continuait de brûler sur les braises. C'est l'horreur à l'état pur.

Quand elle a perdu ses deux parents après l'attaque de sa maison le 8 décembre 2013, vous pouvez donc imaginer à quel point elle est doublement marquée à vie, non seulement par la perte de ses parents, mais également physiquement dans sa chair, sans parler des dégâts psychologiques.

Nous avons des bonnes raisons de penser que sa vie est en danger, car elle souffre de sérieux problèmes de santé qui réclament un traitement médical et affaiblissent sa

condition. Après ce cumul de chocs, elle est devenue épileptique. Le réseau Somali Women Association a déplacé Kaissa à Djidjiga. C'est en Ethiopie, à la frontière éthiopienne. Nos amies lui portent secours et attention avec leurs petits moyens, évitant ainsi de révéler son lieu de résidence. Elle n'a aucun accès à sa famille en ce moment.

Aucune plainte bien entendu n'a pu aboutir à l'encontre de ses bourreaux, tant dans le cas de Kaissa que dans celui des autres victimes telles que Samia, unique survivante de l'attaque perpétrée au cours du mois de juillet par les chebabs contre la base d'Amisom – Amisom, c'est la mission africaine internationale en Somalie – où sa fille est morte. Elle vendait des boissons chaudes et elle est maintenant déplacée malgré elle dans la région de Gedo, à quelques kilomètres de la capitale.

Donc on continue cette lutte pour les droits des femmes avec des petits moyens, dans un pays où le groupe des chebabs contrôle une grande partie du territoire par l'application de la charia toujours, nous sommes victimes et témoins des violences quotidiennes perpétrées par le groupe islamiste. Les chebabs, par leurs tentatives meurtrières, veulent éradiquer les droits fondamentaux des femmes.

Il y en a certaines aussi qui sont courageuses, membres de notre réseau, qui ont également réussi à organiser un petit – comment on appelle ça – un petit centre d'accueil pour permettre aux filles de trouver refuge et réconfort. Dans la mesure où les ONG sont impuissantes et les journalistes interdits de séjour par ces barbares, c'est très important d'avoir ce petit centre.

Actuellement, malheureusement le centre n'a pas d'existence juridique, et ce à la demande des autorités notables du village, qui préfèrent que nous ne fassions pas trop de vagues. Afin de ne pas attirer l'attention et le danger, nos amies et camarades agissent discrètement, dans l'anonymat et au péril de leur vie pour étendre notre lutte contre l'exclusion et la violence faite aux femmes somaliennes par ce mouvement meurtrier Al-Shaabaab.

Nous faisons donc appel à la solidarité de tous les membres et amis de l'Assemblée des Femmes et à l'Université d'été à se joindre à Somali Women Association pour faire appel à la communauté internationale et dire seulement : nous, femmes somaliennes, voulons vivre et non survivre. Merci beaucoup. (*Applaudissements*)

Christiane KUTTEN

Je vous remercie pour vos applaudissements nourris. Je pense que vraiment les valeurs qui viennent d'être présentées par nos amies de lutte, de résistance face à la barbarie sont très importantes.

Je voulais vous signaler que quand j'étais adjointe à l'égalité entre les femmes et les hommes à la ville de Reims, j'ai organisé avec des femmes maliennes et d'autres femmes africaines, mais des maliennes en particulier, une marche dans leur quartier, là où elles habitaient, une marche de la fierté. Cela avait vraiment un poids émouvant et en même temps il y avait une force et une gaieté, ce qui était relativement étonnant étant donné la façon dont elles sont menacées.

Je trouvais que vraiment, il fallait absolument être de leur côté, être avec elles dans leur combat. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

Voilà, nous allons donc maintenant passer aux questions si vous le voulez bien.

Michèle LOUP

Pendant ces deux jours, j'ai appris, j'ai renforcé mes convictions et j'ai enregistré des arguments. Pendant ces deux jours, nous avons vu tous les domaines dans lesquels les droits des femmes et la laïcité se rejoignent.

Mais il y en a un qu'on a oublié ou dont on a peu parlé et qui pourtant est vraiment d'actualité cette année et touche à l'international : c'est laïcité et changements climatiques. Vous allez me dire : dans quel sens est-ce que la laïcité touche les changements climatiques ? Eh bien, je vais vous parler de ce qui s'est passé en 1991 au Bangladesh. Il y a eu un cyclone très meurtrier : 150 000 morts dont 90 % étaient des femmes. Pourquoi 90 % étaient des femmes ? Parce qu'elles n'avaient pas le droit de sortir de chez elles sans la permission du mari. Elles sont donc restées chez elles, et elles sont mortes.

Voilà en quoi le changement climatique et la laïcité sont très intimement liés. Puis on va un petit peu étendre au sujet du changement climatique. On le sait, les femmes vont être bien plus victimes que les hommes des changements climatiques, mais elles sont aussi tout autant que les hommes - si ce n'est plus - une partie de la solution. Là, je vais compter sur vous, mes amies du PS, pour rappeler à **Monsieur Fabius** que sans les femmes, la lutte contre le changement climatique ne marchera pas. Il faut les femmes. Il faut qu'elles soient sur le devant de la scène. Il faut qu'elles puissent vraiment transmettre leurs connaissances en médecine, en santé. Elles ont ce pouvoir, elles ont ces connaissances, il faut leur donner l'opportunité de les transmettre. Alors, dites à **Monsieur Fabius** de ne pas les oublier. Dans toutes les conférences, dans tous les colloques, les femmes ont une place à prendre. (*Applaudissements*)

Jacqueline DEVIER

Je viens de Nice. J'ai vraiment été intéressée par tout ce débat, surtout par la question de la laïcité et de la démocratie. Apparemment, la panacée pour tous les pays démocratiques et pour nous-mêmes, c'est la laïcité. Et là, j'ai un doute, parce que l'Inde est la plus grande démocratie du monde, le Pakistan, le Mali et la Mauritanie sont des pays démocratiques, la Turquie est laïque, et pourtant, que se passe-t-il ?

On se retrouve devant une prévalence des traditions et des coutumes, qui passent au-dessus des lois, parce que des lois existent en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais l'excision, ce n'est pas dans le Coran ; l'infibulation, ce n'est pas dans le Coran, etc. On tue les petites filles en Inde ... Ce n'est pas écrit et pourtant on tue les petites filles. Le système de castes persiste en Inde, alors qu'il est interdit par la loi.

Donc voilà ma question : qu'est-ce qu'il faut faire ? Qu'est-ce qui est le plus important ? Le droit existe, il faut le faire appliquer. Que manque-t-il, une justice indépendante ? Une volonté politique ? Je voulais savoir ce que vous en pensiez.

De la salle

Re-bonjour à toutes et à tous. C'était une journée très intéressante. Je voulais juste aborder un point, à savoir celui de l'oppression religieuse concernant les sectes. Je dis bien les sectes et non pas les dérives sectaires, parce qu'aujourd'hui, ce qu'on condamne c'est uniquement les dérives sectaires. C'est-à-dire qu'on attend qu'il y ait un suicide collectif, genre Temple du Soleil, pour dire c'est inadmissible.

C'est donc un lobby très puissant. Il y a beaucoup de silence autour des sectes. Est-ce qu'on pourrait ne pas oublier nos « chers amis » : les témoins de Jéhovah, les évangélistes et tous les autres représentants des idéologies politico-religieuses ?

L'autre point que je voudrais aborder c'est la condamnation ferme et stricte du néo-libéralisme, qui rejoint effectivement le débat sur la prostitution. On ne peut pas condamner la marchandisation du corps sans parler du néo-libéralisme.

Qu'est-ce qu'on propose comme modèle et est-ce qu'un sursaut républicain pourrait encore se faire avant les prochaines élections présidentielles en 2017, étant donné que l'extrême droite est à nos portes et que l'abstention est énorme ? Merci.

Arlette ZILBERG

Je veux bien donner une piste sur laïcité et démocratie. Tout à l'heure, j'ai dit que la laïcité, c'est aussi une construction sociale qui se fait au fur et à mesure des rapports de force. C'est comme ça que ça s'est construit en France et c'est comme ça que ça se construit dans d'autres pays.

La laïcité, est un levier formidable pour une construction démocratique. C'est un levier formidable pour les droits des femmes, puisque la laïcité appelle l'égalité. Maintenant, tout est une question effectivement de rapports de force. En ce moment en France, mais aussi dans le monde, on est en plein conflit, en plein rapport de force. Alors effectivement, ce n'est pas : « *Je vous donne la démocratie, et le pays est démocratique* ». Il y a des questions de droit juridique qui se mettent en place et contre lesquelles il y a effectivement des tentatives pour revenir en arrière. C'est ce qui se passe en Turquie notamment.

C'est comme le droit des femmes, ce n'est jamais quelque chose d'acquis. La démocratie, elle se défend, elle doit vivre. L'égalité doit vivre. Si nous ne nous en emparons pas, s'il n'y a pas de mouvement social pour défendre les droits et pour les mettre en œuvre, si nous, féministes, on ne s'empare pas du juridique et des outils juridiques qui peuvent nous conforter dans nos droits et nous faire avancer, à ce moment-là on régresse.

Fatima LALEM

De nombreux pays se revendiquent ou en tout cas s'affichent comme étant démocratiques. Il faut regarder quelle est la réalité de leur constitution, de leur

fonctionnement. Est-ce qu'il y a réellement une liberté d'expression ? Est-ce qu'il y a réellement une tolérance à l'égard du champ religieux ?

Il y a un certain nombre de bases qui font qu'on peut considérer qu'il y a un système démocratique. Donc pour moi, le Pakistan, l'affichage ?... La Turquie a été certes historiquement un des rares pays avec la France à avoir une constitution laïque, mais honnêtement, on a un président turc qui annonce lui-même qu'il n'est même plus dans ce qui est appelé entre guillemets – et qui est très contestable pour moi – « l'islam modéré ».

Il faut donc quand même raison garder. Lorsqu'on parle de démocratie, lorsqu'on parle de laïcité, il faut regarder plus précisément les choses. En tout cas, d'un point de vue théorique et historique, il ne peut pas y avoir de démocratie sans un certain nombre de bases égalitaires et de libertés civiles, de libertés dans la société.

Et en même temps, on sait que pour que la laïcité puisse émerger, se développer, se construire et qu'on puisse réellement parler d'un pays laïc, il faut qu'il y ait un processus démocratique réellement inscrit.

Tu as raison de parler des dérives sectaires. Il faut voir le travail de déconstruction mené par les djihadistes qui s'en inspirent beaucoup en termes de manipulation et de mainmise sur un certain nombre d'esprits fragilisés par des circonstances personnelles, familiales ou collectives.

Il y a un travail de comparaison aujourd'hui et c'est vrai qu'on ne parle pas assez de ce qui se passe dans le développement des témoins de Jehova, dans le développement de certains évangélistes, y compris dans nos banlieues, dans nos territoires. C'est inquiétant parce qu'ils ont des pratiques de manipulation extrêmement graves et des interdits et des normes qui sont imposées. Ils doivent aussi nous inquiéter.

De la salle

En fait, on constate aussi que souvent, ça se fait à bas bruit. C'est-à-dire que c'est quelque chose qui est un peu rampant comme ça et tout à coup, on s'aperçoit qu'on n'a pas été suffisamment vigilantes.

En 1995, je me trouvais en Turquie et il y avait à ce moment-là en France le conflit autour des deux jeunes filles qui voulaient porter le voile à l'école. Nous avons donc eu de la part du gouvernement, une position extrêmement ferme et une femme kurde m'a dit : « *Bravo, c'est très bien, continuez surtout, c'est extrêmement important pour nous.* »

Moi à ce moment-là, je pensais qu'en Turquie, il n'y avait pas un risque majeur et en fait, j'étais complètement à côté de la plaque. Parce que ce sont des mouvements qui peuvent être rampants, et tout à coup on s'aperçoit que si nous ne sommes pas suffisamment vigilants, on a du retard par rapport à la réalité qui se déroule sur un terrain qu'on a laissé un peu à l'abandon.

Annie SUGIER

A propos de l'expression « *les textes existent, ils ne sont pas appliqués* » je voudrais ajouter quelque chose.

C'est peut-être finalement une sorte de questionnement ; la laïcité sert-elle à quelque chose ? Quand on voit des pays où il y a une forme de sécularisme, d'affichage de démocratie et qu'il y a des choses épouvantables qui se passent ?

Je crois qu'il faut tout de même qu'on ait une stratégie et j'ai dit que l'Europe doit être notre stratégie, notre cible principale. Pourquoi ? Si l'on veut faire évoluer le monde dans le sens que l'on souhaite, une fois que l'on est convaincu que ces outils sont bons – et je pense que les deux jours que nous avons passés montrent bien que la laïcité est une condition de l'émancipation et une condition de la démocratie –, essayons déjà de faire que la France et l'Europe soient un modèle.

Quand on voit que les Algériennes nous disaient « *Ne lâchez pas* », ça veut dire que ce qu'on faisait ici avait de l'importance pour elles. Alors que dans nos propres droits fondamentaux européens on n'a pas été capable d'inscrire la laïcité et donc les droits fondamentaux des femmes en ce qui concerne l'avortement et la contraception, est-ce qu'on est légitime à critiquer ce qui se passe en Inde ou en Pakistan ? Certes, c'est affreux, mais commençons par nous battre ici.

Je vais prendre un autre exemple. Au Pérou, il y a eu une manifestation de femmes, et d'hommes d'ailleurs, pour l'avortement, où elles ont pris le modèle des Femen. Ça veut dire qu'à un moment donné, il y a un petit groupe décidé et créatif comme les Femen qui arrive à intéresser et à susciter des actions semblables à travers le monde.

Donc soyons exemplaires nous ici en France et c'est pour ça qu'on est là aujourd'hui. C'est parce qu'on veut interpeller aussi nos dirigeants et parce qu'on veut interpeller l'Europe. On est sûr que ces outils sont indispensables. C'est la preuve que nous avons apportée pendant ces 48 heures. (*Applaudissements*)

De la salle

Je serai très rapide. Suite à l'intervention d'**Annie Sugier** sur les textes internationaux et européens où l'on voit les lacunes qu'ils comportent, quelles propositions pourrait-on faire ? Nous avons des juristes, nous avons des avocats internationaux. Est-ce qu'il y a une équipe de juristes, d'avocats internationaux qui pourraient – oui, je suis pratico-pratique – essayer, suite à ces deux jours, justement de réactualiser ces textes, de manière qu'on puisse être force de proposition ?

Je sais que c'est très difficile, mais il y a des avocates quand même qui ont fait des comparaisons européennes. Il y a donc des personnes dont c'est la profession, qui ont ces connaissances et qui pourraient peut-être nous aider à faire ces propositions. (*Applaudissements*)

Michèle LOUP

On a abordé laïcité et droits des femmes. On a abordé laïcité et démocratie. On n'a pas abordé suffisamment à mon sens laïcité et volonté politique, parce que le

problème, est-ce qu'il n'est pas là ? On a tous les outils, on a un certain nombre d'éléments dans la loi, mais, surtout, nos lois sont soumises à des textes internationaux.

Annie a bien cité la Convention Internationale **contre toutes les discriminations** à l'encontre de femmes. La France continue à dire « la violence à l'égard des femmes ». Nous, féministes, parlons des **violences à l'encontre des femmes et non pas à l'égard des femmes**.

Elle a cité trois articles et moi j'en rajouterai un : l'article 2 de la même Convention qui dit notamment que les Etats parties doivent tout mettre en œuvre et, si nécessaire, légiférer contre toutes les coutumes patriarcales, traditions, etc. – je cite de mémoire – qui infériorisent les femmes, donc qui les maintiennent dans un statut d'infériorité. Les Etats parties qui ont signé et ratifié comme la France doivent donc tout mettre en œuvre, y compris légiférer contre ces coutumes patriarcales. Là-dessus, c'est une question de volonté politique. (*Applaudissements*)

Annie SUGIER

Je réponds sur la question des juristes. En réalité, ce n'est pas très compliqué de l'introduire si on veut l'introduire et ça rejoint la question politique. Simplement, il faut encore qu'il y ait une force militante féministe. On n'est pas dans la troisième vague féministe. C'est ça la difficulté.

Ce n'est pas par hasard qu'il y a des mouvements comme les Femen qui sont des petits groupes courageux physiquement. On n'aurait pas besoin de ça si on était capable d'être des millions à descendre dans la rue, si on était capable d'avoir comme Civitas et autres 1 800 000 signatures en quelques semaines contre un rapport au Parlement Européen sur l'avortement.

Sur un sujet comme l'IVG où on est toutes unies, il faut qu'on décide que c'est une priorité et qu'il est inacceptable qu'il n'y ait pas une phrase sur les droits sexuels et reproductibles, y compris l'avortement. Naturellement, il y a des Etats qui sont contre comme la Pologne, l'Irlande, etc., donc l'union est désunie.

Il faut se fixer des priorités. On est là pour ça : se fixer des priorités. Ça n'est plus une question de spécialistes, c'est une question de stratégie comme le disait Shoukria tout à l'heure. (*Applaudissements*)

Fatima LALEM

Il faut regarder la réalité. Il y a d'une part, un lobbyisme très actif à tous les niveaux. D'autre part, il ne vous a pas échappé qu'il n'y a pas une diplomatie des droits des femmes. Il y a eu une petite tentative à un moment donné. Je ne sais pas où ça en est aujourd'hui, mais ça suppose d'aller plus loin et de pouvoir inscrire des logiques de conditionnalité.

Dans un rapport de force, si l'on n'appuie pas là où ça peut faire mal – et ça ne peut faire mal que lorsqu'il y a des enjeux sérieux, ou d'ordre politique, ou d'ordre géopolitique, ou d'ordre économique-financier-.

Si c'est pour dire « *c'est merveilleux les droits des femmes, etc.* »... Très bien, au revoir et merci.

C'est au niveau de la Convention CEDAW dont on a parlé, qui est une très bonne Convention.

Je sais qu'au Maghreb, les féministes se sont fortement mobilisées pour demander la ratification totale et qu'il n'y ait pas de réserves sur des articles. Pour autant, quand on voit au niveau international l'évolution, on voit comment des articles protecteurs des Conférences de Pékin et du Caire sont détricotés parce que les autres arrivent avec beaucoup plus de force aujourd'hui, en ayant derrière eux effectivement les Etats du Golfe, qui malheureusement pèsent très fortement aujourd'hui dans le concert des nations. (*Applaudissements*)

De la salle

Un merci pour ces deux jours extraordinaires. Quand on se trouve confronté, comme tu le disais Fatima, à ces gens qui disent, « *Mais vous êtes des donneurs de leçons, mais vous êtes des droit-de-l'hommes, mais pourquoi vous parlez comme ça ?* », quand vous êtes en Algérie, comme moi je le suis souvent, quand vous faites partie de l'association France-Palestine-Solidarité et que vous êtes en face d'hommes qui se défendent en disant « *C'est notre culture et toi, tu n'as rien à dire* », personnellement j'ai trouvé que c'était très riche.

J'aimerais bien qu'il y ait un site qu'on appellerait « droit de réponse », où l'on pourrait avoir accès à toute la richesse que vous avez donnée. Moi, j'ai pris plein de notes. J'aimerais bien qu'il y ait un site qui nous donne quelque chose d'aussi construit que ce que vous nous avez donné. Et merci pour tout ce que vous nous avez donné. (*Applaudissements*)

Christiane KUTTEN

Je crois, Danielle, qu'on avait dit qu'on allait faire ce qui était dans notre pouvoir pour rendre disponibles les actes de cette Université d'été. (*Applaudissements*)